

 **PROJET ASSOCIATIF**
2019/2022



**Association
Gabriel Deshayes**





·> Le mot du président

L'Association Gabriel Deshayes est le fruit d'une longue histoire succinctement relatée à grands traits dans les premières pages du Projet Associatif. Mais regardons résolument vers l'avenir, car nous espérons avoir devant nous un futur très prometteur.

Pour mieux nous projeter dans le temps, nous nous sommes donnés rendez-vous, nous ou nos successeurs en 2068, pour l'ouverture de la malle de corsaire qui trône au rez-de-chaussée du Siège, que nous avons rempli d'objets étonnants lors du 50^{ème} anniversaire de l'Association les 8 et 9 juin derniers et qui feront le ravissement de ceux qui les découvriront.

C'est plus qu'un clin d'œil, c'est une façon de croire, comme Gabriel Deshayes en son temps en nos capacités à affronter les obstacles qui peuvent se dresser sur la route.

En attendant, en cette fin 2018, nous sommes à la croisée des chemins. Des mutations profondes touchent le secteur médico-social qui devra s'adapter à un nouvel environnement législatif et réglementaire, et il importe de prendre la bonne direction.

Il faut à la fois conforter l'existant et développer de nouvelles structures et services, afin que, comme le souhaitait Charles Péguy, dans le premier de ses écrits « Premiers dialogues de la Cité Harmonieuse » : « Nul ne demeure à la porte de la Cité ».

Notre ambition est double à la fois simple et complexe :

- Faire de l'Association Gabriel Deshayes un centre de ressources, une des grandes références de Bretagne et du Grand Ouest, dans le domaine de la surdicécité, de la déficience sensorielle, auditive et visuelle, avec ou sans handicap associé, et dans le champ des troubles de la communication et du langage, des handicaps rares.
- Mettre en place des propositions innovantes pour faciliter les parcours de vie allant du nouveau-né à la personne âgée pour faire en sorte que nul ne reste sans solution.

La législation européenne qui privilégie, pour la personne en situation de handicap, le plein exercice de la citoyenneté dans toutes les activités sociales devra nous guider et nous inspirer dans la mise au point des réponses adaptées.

Telle sera notre bataille d'Auray par référence à celle qui se déroula sur notre site durant la guerre de Cent ans.

La nôtre sera pacifique mais non moins déterminée.

Bernard JAIN,
Président de l'Association



➤ Préambule

Le Projet Associatif de l'Association Gabriel Deshayes est un document de référence qui indique le sens, les valeurs, le cap que l'Association se donne. Il définit les orientations et les moyens d'actions pour les 5 années à venir. Véritable outil de structuration, de dynamisation et de développement, il est un guide interne et un support de communication externe.

Le Projet Associatif est l'esprit de l'Association quand les Statuts en sont les modalités de fonctionnement.

À l'heure des transformations à l'œuvre dans le secteur social et médico-social, à l'heure des regroupements d'associations, du développement des partenariats et de l'émergence de nouvelles technologies et parce qu'elle est l'héritière de plus de 200 ans d'histoire, de valeurs humanistes et d'un projet d'accueil ouvert sur l'avenir, l'Association Gabriel Deshayes souhaite à travers ce Projet Associatif :

- **Militer** pour faire avancer la cause des personnes en situation de handicap sensoriel ou porteuse de troubles sévères du langage avec ou sans handicap associé,
- **Repérer les besoins émergents, interpeller les décideurs politiques, proposer des réponses adaptées**
- **Renforcer le sens de l'action** pour favoriser l'implication associative afin d'accueillir et d'accompagner au mieux les publics de demain,
- **Développer l'esprit d'entreprise**

- **Co-construire** pour contribuer au bien-être des enfants et adultes accompagnés
- **Clarifier et formaliser** les missions, objectifs et rôles au sein de l'Association
- **Soutenir les aidants** par un accueil personnalisé, par la proposition de rencontres et de formations

Ce Projet Associatif est le fruit d'une démarche constructive impliquant l'ensemble des acteurs de l'Association Gabriel Deshayes, usagers, familles d'usagers, membres du Conseil d'Administration, salariés et leurs représentants. Pour mener cette démarche, l'Association a décidé de recourir à l'accompagnement d'un cabinet conseil.

Trente rendez-vous individuels ou collectifs ont permis d'écouter 45 personnes sur les mois de janvier et février 2018. Ces entretiens se sont déroulés au travers de cinq tables rondes réunissant respectivement le Conseil d'Administration, le Bureau, les Usagers ou représentants d'usagers, les Bénévoles et les Coordinatrices des Foyers/IES ; et à travers 25 entretiens individuels de membres du Conseil d'Administration (Bureau) et de salariés, cadres et non-cadres, issus de tous les secteurs, établissements et services de l'Association.

L'accueil très favorable de la démarche et la participation de qualité de l'ensemble des acteurs, tous postes ou activités confondus, souligne l'intérêt porté par tous à ce Projet Associatif et la volonté de développer l'esprit d'entreprise « Gabriel Deshayes ».

➤ Présentation de l'association

Ses finalités et missions

L'Association Gabriel DESHAYES est une association régie par le droit privé (loi 1901). Elle gère 16 établissements et services sociaux ou médico-sociaux définis par la loi du 2 janvier 2002 et relève du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF, 1 de l'art. L 312-1).

L'Association, fidèle à l'intention de Gabriel Deshayes et à l'œuvre entreprise par la Congrégation des Filles de la Sagesse, se donne aujourd'hui pour finalités, **d'accueillir et d'accompagner les personnes présentant un handicap lié à la déficience sensorielle auditive et visuelle ou un trouble sévère du langage, avec éventuellement un handicap associé (intellectuel, psychique, psychologique...).**

Elle s'adresse aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées et travaille en relation étroite avec les familles et les personnels médicaux. Son but est de **développer l'autonomie de la personne porteuse de handicap**, dans toute situation de vie (petite enfance, scolarité, vie professionnelle) en milieu ordinaire comme en milieu spécialisé.

L'Association s'engage à **promouvoir toute action en faveur de l'enfant, adolescent et de l'adulte en situation de handicap sensoriel, présentant un handicap rare ou un trouble sévère du langage, et à soutenir les initiatives** en ce domaine par tout moyen qu'elle jugera utile avec le souci que la personne en situation de handicap soit actrice dans la mise en œuvre de son projet de vie sociale.

Elle vise à la fois à **éduquer, à accompagner, à enseigner, à soigner, à faciliter l'insertion et/ou à donner un statut de travailleur** à toutes les personnes qui bénéficient de ses services.

L'Association est un **centre-ressources ancré dans le médico-social et un centre d'expertise** sur les questions de la déficience sensorielle auditive et visuelle, et des troubles spécifiques du langage pour le département du Morbihan, de la région Bretagne et du Grand Ouest.

Ses valeurs fondamentales

L'Association Gabriel Deshayes défend depuis son origine des valeurs humanistes que chaque acteur, administrateur, salarié ou membre saura faire vivre au quotidien.

Les valeurs fondamentales de l'Association se déclinent ainsi :

LE RESPECT

Agir selon une éthique professionnelle, respecter la personne dans son altérité, ses demandes et ses choix ; vivre la tolérance ; être ouvert à la diversité ; porter attention à l'autre ; prendre soin des personnes avec bienveillance pour une bientraitance ; respecter les matériels confiés.

LA SOLIDARITÉ

Privilégier la relation sociale, solidaire, équitable ; être dévoué aux personnes en situation difficile ; promouvoir le « vivre ensemble » et faire participer à la vie de la cité ; collaborer avec tous les acteurs qui concourent à l'éducation, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

LE PROFESSIONNALISME

Se former, accepter conseils et accompagnement ; travailler avec dynamisme, exigence, engagement et conscience professionnelle ; chercher à innover pour adapter les réponses ; assurer une veille professionnelle ; être réactif.

LA COMMUNICATION

Savoir écouter ; Se rendre disponible ; Échanger avec sincérité et transparence ; Chercher à connaître l'autre et s'intéresser ; Être courtois.

LA CONFIANCE

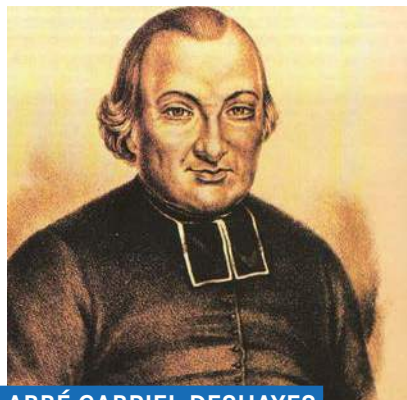
Envisager la personne comme responsable et actrice de son projet de vie ; promouvoir ce qui renforce l'autonomie des personnes ; agir avec empathie et souplesse.



→ Son histoire

L'Association Gabriel DESHAYES a été créée le 31 décembre 1991 pour reprendre la gestion des structures gérées par la Congrégation des Filles de la Sagesse (Journal Officiel du 22 janvier 1992).

Elle est installée sur un lieu chargé d'histoire. Le site de la célèbre bataille d'Auray vit s'affronter pour la succession du Duché de Bretagne deux ducs rivaux, Charles de Blois et Jean de Montfort, en septembre 1364. Charles de Blois fut tué au cours de l'engagement. Jean de Monfort pour honorer sa mémoire fit élever un édifice religieux, une chapelle dédiée à l'archange St Michel.



ABBÉ GABRIEL DESHAYES

En l'an 1482, à la demande du Duc François II de Bretagne, les moines Chartreux vinrent s'établir à Auray. A la révolution, ils furent chassés de leur monastère qui, après avoir été pillé, fut mis en vente comme bien national.

En 1808, l'abbé Gabriel Deshayes, curé d'Auray, s'en rendit acquéreur grâce à un don et installa une œuvre pour l'éducation des jeunes filles sourdes dans l'ancien monastère qui allait désormais s'appeler « La Chartreuse ». L'abbé Sicard, directeur de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, détacha sur Auray une institutrice spécialisée. Melle Laurine Duler s'installa en mai 1810 à la Chartreuse et débuta avec deux enfants.



Sa calèche

D'autres élèves se présentant, l'abbé Gabriel Deshayes fit appel pour l'aider à la Congrégation des Filles de la Sagesse.

Cette congrégation religieuse fût fondée par Marie Grignon de Montfort et Marie-Louise Trichet, dénomination de l'allée principale menant à l'Association Gabriel Deshayes.

Le 30 avril 1812, le père Gabriel Deshayes lègue le manoir de la Chartreuse à la congrégation des Filles de la Sagesse ; acte établi entre Sœur Saint-Valère, Supérieure Générale des Filles de la Sagesse et Gabriel Deshayes, curé d'Auray, à Saint Laurent sur Sèvre.

Cette même année, le 12 mai, deux sœurs vinrent s'installer à la Chartreuse. Afin d'exercer au mieux leur activité pédagogique, elles se rendirent à Paris pour passer leur brevet d'aptitude. L'année 1812 voit également l'arrivée des garçons sourds et muets.

Le 4 janvier 1815, par décret royal, la Chartreuse devient un établissement de rééducation et de scolarisation pour « enfants sourds-muets » et ce jusqu'en 1843, date à laquelle les garçons seront confiés aux frères de Saint Gabriel.

Selon le vœu de l'abbé Gabriel Deshayes, mort en 1841, les filles de la Sagesse entreprirent l'instruction des aveugles conjointement à celles des sourdes à partir d'octobre 1896.

Les deux formes de handicap étant très différente, il apparut souhaitable de séparer les deux œuvres. L'augmentation du nombre d'élèves, la vétusté, l'exiguïté des locaux ainsi que l'évolution des exigences ont soutenu cette séparation.

Les jeunes aveugles sont restés à la Chartreuse tandis que l'éducation des jeunes sourds, filles et garçons s'est effectuée sur un autre lieu.

C'est en 1962, qu'un projet de création d'une école pour jeunes sourds prend dès lors naissance et prévoit la construction de plusieurs bâtiments implantés sur un terrain de la Congrégation des Filles de la Sagesse, de six hectares, situé à proximité de l'ancien monastère des Chartreux.

1931- LA CHARTREUSE D'AURAY



Vue des jardins



Vue de l'est

1931- LA CHARTREUSE D'AURAY



Aveugles et sourdes-parlantes en promenade



Classe des petites sourdes-parlantes



Classe des grandes aveugles



Les grand aveugles au travail

Les travaux débutent le 15 mars 1966. La pose de la première pierre se déroule le 29 septembre 1966. Les travaux s'achèvent en 1968.

Suite à l'incendie de La Chartreuse dans la nuit du 13 au 14 septembre 1968, ces nouveaux locaux ont été occupés plus tôt que prévu le 25 septembre. Dès lors, une centaine d'élèves étudient dans ce nouvel établissement.

Ils prirent le nom de « Centre Gabriel Deshayes » (centre de rééducation de l'ouïe et de la parole) et furent inaugurés le 26 septembre 1970, par M^{lle} Dienesch, Secrétaire d'Etat aux affaires sociales et M. Marcellin, Ministre de l'intérieur en présence de M. Bonnet Député Maire de Carnac, de Mme Court, Présidente de la Commission des Affaires Sociales du Conseil Général et de M. Gauter, Maire de Brec'h.

1966/67- LES TRAVAUX EN FINITION



Le bâtiment d'entrée



L'ensemble du chantier

1970 INAUGURATION DU CENTRE PAR M. MARCELLIN



1975 VISITE DE MME GISCARD D'ESTAING



En septembre 1975, les personnes non voyantes quittent à leur tour la Chartreuse pour intégrer l'établissement des « Hauts Thébaudières » à Vertou, près de Nantes. Ne demeurent dès lors sur le site de la Chartreuse, avec les religieuses, qu'une trentaine d'adultes sourdes et aveugles qui, en raison de leurs problématiques familiales, sociales ou de leurs lourds handicaps..., restent accueillis dans l'établissement après leur scolarité.

Afin de bénéficier d'une vie plus adaptée à leurs besoins et à l'évolution sociétale, la congrégation par la voix de la Directrice de l'époque, Sœur Berthe, projette la construction d'un foyer auquel serait adossé un Centre d'Aide par le Travail (CAT).

Ce projet se concrétise en juin 1983. Il permet l'accueil d'adultes déficients visuels, hébergés jusqu'alors à la Chartreuse. Cette année est également marquée par la première direction laïque sur le centre spécialisé.



C'est le 5 décembre 1991 que la congrégation des sœurs de la Sagesse décide de transmettre la gestion des trois établissements : Le Centre Gabriel Deshayes, le Foyer et le CAT à une Association à but non lucratif. L'Association Gabriel Deshayes, créée le 31 décembre 1991, reprend l'œuvre initiée en 1808 par le curé d'Auray, Gabriel Deshayes, et développée depuis 1812 par la Congrégation des Filles de la Sagesse.



➤ Ses dates clés de sa création à nos jours

1991 :

L'Association Gabriel DESHAYES est officiellement créée le 31 décembre 1991

1995 :

Inauguration du Service d'Accompagnement Social (SAS) en octobre 1995

1997 :

- Ouverture du service pour jeunes déficients visuels (SJDV) en octobre 1997 : Education précoce pour jeunes DV (0-3ans) / Intégration scolaire pour enfants et adolescents (3 à 20 ans).

- Mise en œuvre de la Pastorale pour jeunes et adultes

2000 :

Restructuration du Foyer Pipark en : Foyer de Vie / Foyer d'hébergement / Unité de Vie Extérieure

2001 :

10 ans de l'Association Gabriel Deshayes

2002 :

Formalisation des partenariats entre les Sections d'Education et d'Enseignement Spécialisés (SEES) et l'Education Nationale : Intégration collective de certains jeunes dans des établissements scolaires ordinaires (Ecole de QUEVEN, Lycée agricole de KERPLOUZ, Lycée St JOSEPH de vannes, l'école TABARLY) → Mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002

2003 :

Ouverture d'AUDI-CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)

2004 :

Début de l'accompagnement des jeunes présentant un trouble sévère du langage (TSL)

2005 :

Ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de Liorzig sur la commune de Pluneret accueillant 15 adultes présentant une surdi-cécité

2007 :

En novembre, départ à la retraite du Directeur Général Alain GUILLOUCHE et arrivée de Philippe SCHABAILLIE à ce poste de Directeur Général de l'Association Gabriel DESHAYES

2009 :

Mise en place d'une CLIS 3 (Classe d'Inclusion Scolaire pour jeunes déficients visuels) à l'école Rollo d'Auray sur la base d'un partenariat entre l'Education Nationale, la municipalité et le SJDV

2010 :

Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) pour adultes déficients auditifs (15 places)

2011 :

- 20 ans de l'Association Gabriel Deshayes

- Création du service marchand « EÏLAN » : Service autofinancé fournisseur de prestations de conseil et d'aide technique et d'aide

humaine (interface, interprétariat, instruction en locomotion, formations LSF, transcription braille et gros caractères) à destination de tout public (entreprise, administrations, organismes divers, particuliers)

- Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour travailleurs handicapés (SAVS TH).

- Complète rénovation architecturale du Foyer Pipark : optimisation des modalités d'accueil, de sécurité et d'accessibilité offertes aux résidents

- Inscription de l'Association dans le Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du langage (RFDSL) en mai 2011

2012 :

- Finalisation des travaux de modernisation du Foyer Pipark

- Changement de Présidence : Annie Renard, après 20 ans d'exercice de son mandat de Présidente passe le relais à Bernard Jaïn.

2013 :

- Signature du 1^{er} Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) entre l'Agence Régionale de Santé et l'Association : CPOM 2013-2017.

- Reconnaissance formelle de la Plate-forme de diagnostic et d'évaluation des Troubles Sévères du Langage : Plate-forme TSL

- Création du dispositif TAE 56 (Trouble des Apprentissages de l'Enfant)

- Ouverture du laboratoire de production de l'atelier traiteur de l'ESAT (décembre 2013).

2014 :

Mise en œuvre de la démarche d'évaluation externe avec organisme de Conseil

2015 :

Création du Dispositif Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR)

2016 :

Lancement du projet de création d'une structure d'accueil pour personnes vieillissantes en situation de handicap rare de 16 places

2017 :

Reconnaissance des structures SJDV et FAM Liorzig en tant qu'Etablissements et Services Médico-Sociaux de référence « Handicaps rares » suite à un appel à candidature

2018 :

- Fête du 50^{ème} anniversaire du Centre Gabriel DESHAYES (1968-2018) les 8 et 9 juin 2018

- Réalisation du nouveau Projet Associatif et d'un audit organisationnel

- En octobre, départ de Philippe SCHABAILLIE et arrivée sur le poste de Marie-Laure LE CORRE nouvelle Directrice Générale

- Signature du 2^{ème} CPOM 2019-2022 (décembre 2018)

2019 :

- Arrivée de nouvelles compétences au Siège

- Structuration du système qualité, installation de nouveaux logiciels (dossiers des personnes accompagnées et gestion des temps) et amélioration des supports de communication de l'AGD

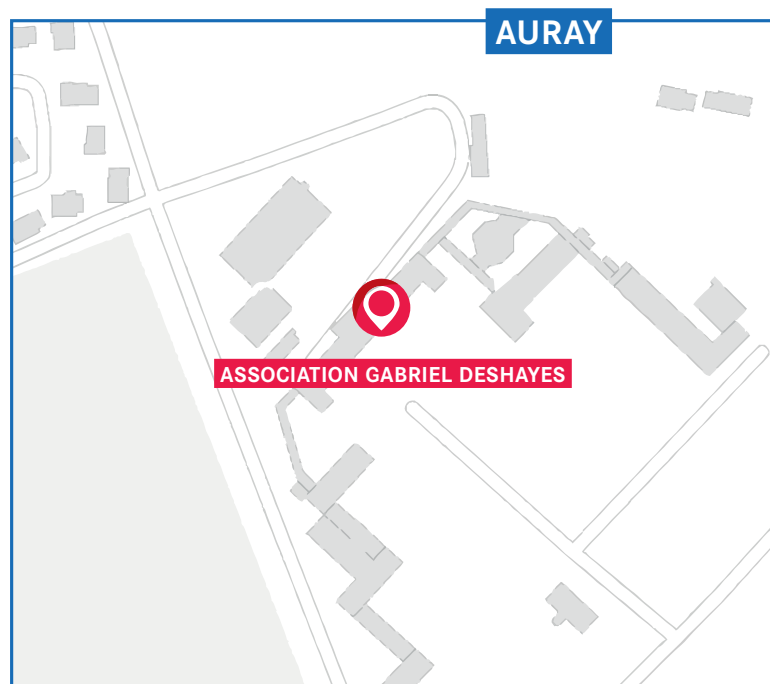
- Décloisonnement des établissements et services dans une logique de parcours sans rupture

➤ Localisation

L'association a vocation à intervenir sur le Grand Ouest, en Bretagne particulièrement.

L'Association dispose de locaux implantés sur quatre sites :

- Au 6, Allée Marie-Louise Trichet à Brech où sont installés les établissements et services d'accompagnement des enfants et adolescents : IES / SSEFS / SJDV / CAMSP / Plate-forme TSL / Dispositif TAE 56 ainsi que certains des établissements et services pour adultes : Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT La Chartreuse), le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS DA) et l'Unité d'Accueil à Temps Partiel – (UATP).
- Au 14, route de Pipark à Brec'h où sont accueillis des adultes déficients sensoriels (sourds ou aveugles) avec handicaps associés. Selon leur niveau d'autonomie, les personnes accueillies sont orientés vers le foyer de vie, le foyer d'hébergement ou en unité de vie extérieure. Elles peuvent être accompagnées par le SAVS Travailleurs Handicapés.
- Au 6, rue Ballerat à Pluneret destiné à l'accueil d'adultes présentant une surdité (Foyer d'Accueil Médicalisé *Liorzig*).



➤ Contexte

L'Association Gabriel Deshayes est dirigée par un Conseil d'Administration de 20 membres dont un Bureau de 7 administrateurs. Il se réunit environ 3 à 5 fois par an. Plusieurs commissions sont portées par les administrateurs.

L'Association qui compte 25 bénévoles œuvre dans les différents établissements et plus particulièrement au sein du Foyer Pipark afin de proposer diverses activités aux résidents.

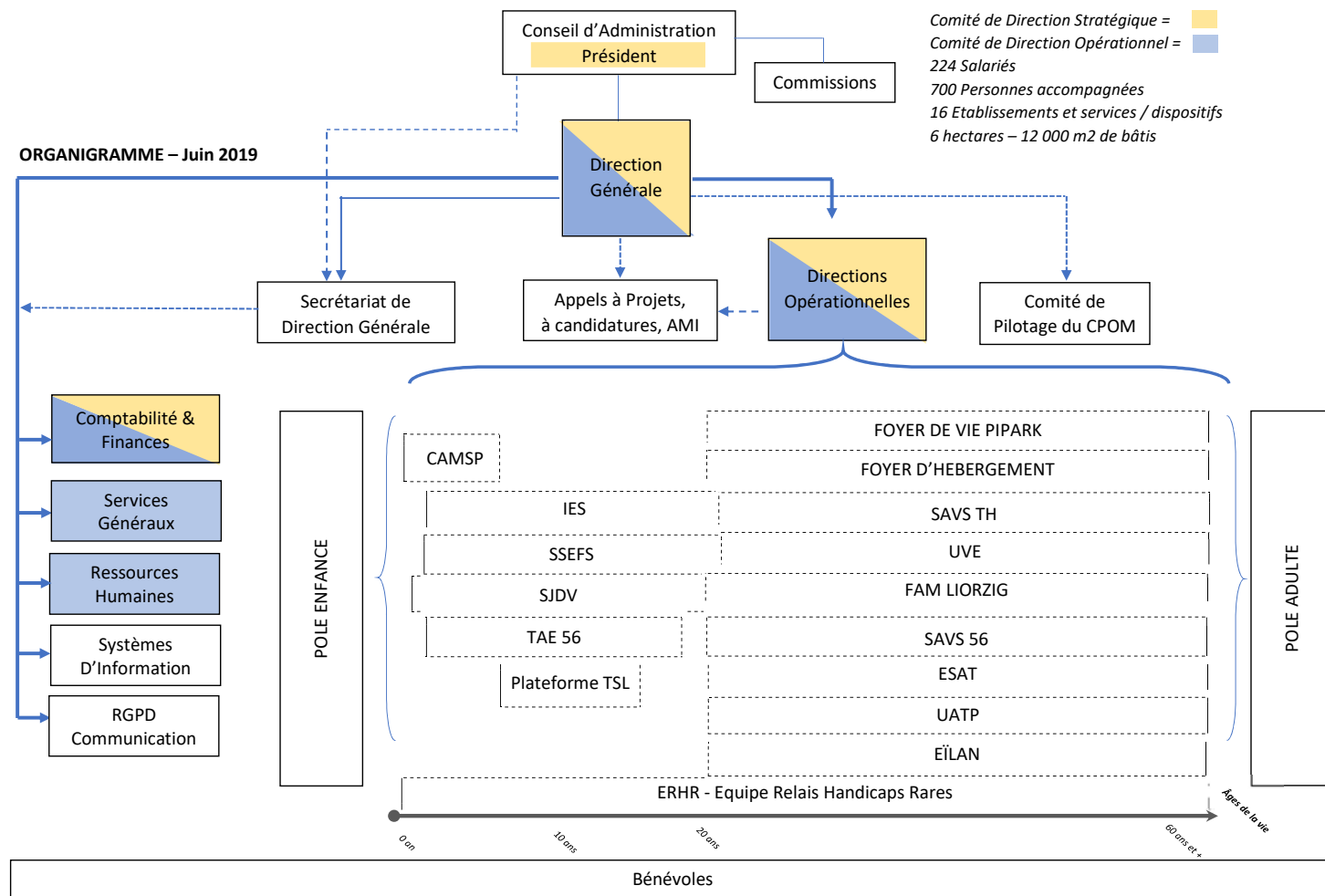
L'Association est particulièrement connue et reconnue sur le territoire de la Communauté de Communes AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique) de 86.000 habitants. Elle est soutenue par des partenaires nombreux et solidaires : l'Etat par le biais de l'A.R.S., le Département du Morbihan, le Rotary Club, les associations locales (Ensemble nous aussi, Fleur de bouchon...), ainsi que des entreprises locales qui font appel aux services de l'Association.

La situation financière de l'Association est saine avec un budget annuel de 11 millions d'euros.

Son patrimoine immobilier s'étend sur 12.000 m² de locaux couverts et son parc automobile à 62 véhicules.

Un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS) et le Conseil Départemental, fin 2018 pour une mise en œuvre à partir de 2019 : CPOM 2019-2022.

➤ Organigramme



Marie-Laure Le Corre
Directrice Générale

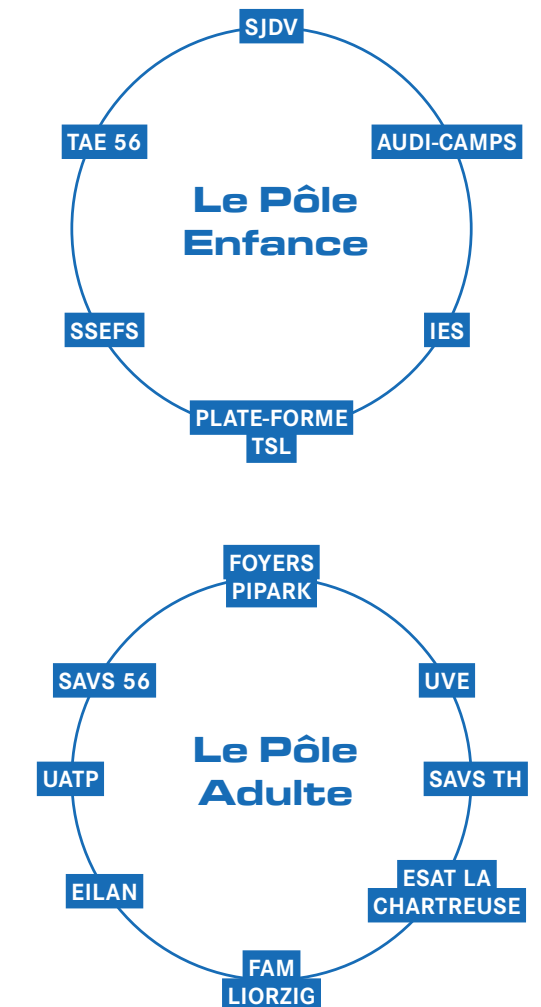
LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est en charge avec le Président du fonctionnement des instances associatives (Bureau, Conseil d'Administration, Commissions).

Elle coordonne la mise en œuvre du Projet Associatif, assure le développement stratégique et opérationnel de l'Association, veille à la sécurité des personnes et des biens et garantit la bonne gestion des différents établissements, services et dispositifs.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

En 2019, ce sont plusieurs équipes pluridisciplinaires dans 16 établissements, services et dispositifs qui mettent en œuvre la politique associative. Ces derniers sont encadrés par une équipe de direction de 13 cadres eux-mêmes épaulés par un siège qui apporte vision, décision, coordination, soutien administratif et logistique. La Direction Générale encadre le travail de 224 salariés qui travaillent au quotidien pour accueillir, orienter, accompagner les personnes déficientes sensorielles et leurs familles.



>Listes des établissements services et dispositifs

Données statistiques 2019 :

1. CAMSP AUDITION ET LANGAGE

→ Centre d’Action Médico-Sociale Précoce

30 enfants accompagnés - 20 professionnels
2. IES GABRIEL DESHAYES

→ Institut d’Education Sensorielle (et du Langage)

85 enfants accompagnés - 63 professionnels
3. SSEFS

→ Service de Soutien à l’Education Familiale et à la Scolarisation

70 enfants accompagnés - 20 professionnels
4. SJDV

→ Service pour Jeunes Déficients Visuels

50 enfants accompagnés - 18 professionnels
- SAFEP : Service d’Accompagnement Familial et d’Education Précoce

- SAAAS : Service d’Aide à l’Acquisition de l’Autonomie et à la Scolarisation
5. Plate-forme TSL

→ Plate-forme d’évaluation des Troubles Sévères du Langage

70 enfants - 6 professionnels
6. Dispositif TAE 56

→ Dispositif « Troubles des Apprentissages de l’Enfant » dans le Morbihan

238 enfants - 5 professionnels
7. Foyer de vie « Pipark »

26 adultes accompagnés - 38 professionnels*
8. Foyer d’hébergement « Pipark »

10 adultes accompagnés - 38 professionnels*
9. FAM « Liorzig »

→ Foyer d’Accueil Médicalisé

15 adultes accompagnés - 33 professionnels
10. ESAT

→ Etablissement et Service d’Aide par le Travail

46 adultes accompagnés - 10 professionnels
11. SAVS 56

→ Service d’Accompagnement à la Vie Sociale

15 adultes accompagnés - 2 professionnels
12. Dispositif EÏLAN

→ Dispositif marchand d’aide technique et d’aide humaine pour les particuliers et les collectivités

80 personnes accompagnées - 8 professionnels
13. ERHR Bretagne

→ Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne

122 adultes accompagnés - 6 professionnels
14. UATP

→ Unité d’Accueil à Temps Partiel

4 adultes accompagnés - 38 professionnels*
15. SAVS TH

→ Service d’Accompagnement à la Vie Sociale

17 adultes accompagnés - 38 professionnels*
16. UVE

→ Unités de Vie Extérieure

10 adultes accompagnés - 38 professionnels*
- * 38 professionnels communs aux établissements et services n°7-8-14-15-16.

> LES DIFFÉRENTS SERVICES



➤ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Audition et Langage

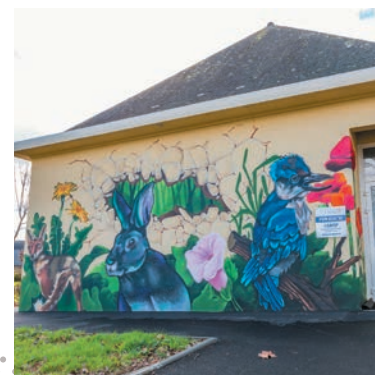
- Enfants de 0 à 6 ans présentant une surdité ou un trouble sévère du langage avec ou sans problématique associée.
- 25 places (Education Précoce) en suivi régulier
- Consultations médicales externes
 - Dépistage surdité
 - Bilan de langage

L'équipe pluridisciplinaire du service a pour mission le dépistage, le diagnostic et la prévention des situations de handicap, la prise en charge précoce de l'enfant et l'accompagnement des familles dans la construction d'un projet en vue d'une orientation ultérieure.

Les actions menées auprès du jeune enfant se traduisent par la surveillance médicale de la déficience auditive : consultations externes, réalisation et suivi des appareillages auditifs, éveil et développement de la communication et de l'apprentissage du langage oral.

Auprès de la famille, les professionnels mènent une information sur la déficience auditive et sur les techniques d'appareillage. Ils accompagnent le choix et la mise en place d'un mode de communication (français oral/LPC, LSF), et assurent un soutien psychologique et éducatif.

Le CAMSP réalise également, auprès des partenaires de la petite enfance (multi-accueil, assistantes maternelles, école maternelle), une information sur la déficience auditive et ses conséquences.



➤ Institut d'Education Sensorielle et du Langage (IES)

L'IES possède un internat de 35 places et dispose d'un foyer tremplin de 5 places pour les plus grands.

- Jeunes de 3 à 23 ans présentant une surdité et/ou un trouble sévère du langage
- 77 places : SEES (57 places / 3 à 16 ans) et SPFP (20 places / 16 à 23 ans)
- Internat : 35 places

L'IES accompagne les projets de chaque jeune accueilli en lien avec le milieu ordinaire ou protégé en s'appuyant sur les potentialités de chacun.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de professionnels diplômés et formés. L'organisation de l'établissement est basée sur un triptyque : pédagogique, socio-éducatif et médical/paramédical.

Les objectifs principaux sont de répondre aux besoins des jeunes sur les axes suivants :

- le développement de la communication, du langage et des relations sociales
- l'accompagnement tout au long de la scolarité du jeune en dispositifs collectifs (partenariat avec des établissements scolaires ordinaires)
- l'accompagnement en matière de santé
- l'aide à l'acquisition de l'autonomie et de la citoyenneté

Les familles sont associées systématiquement au projet de leur enfant et au moins trois rencontres par an sont proposées. Un projet individuel écrit est formalisé et réactualisé régulièrement.

Des actions régulières de sensibilisation sont réalisées auprès de l'environnement et tout particulièrement auprès des établissements scolaires partenaires.



➤ Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation (SSEFS)

- Enfants et adolescents de 3 à 23 ans présentant une surdité et/ou un trouble sévère du langage
- 66 places

L'objectif global du SSEFS consiste à favoriser le « Vivre Ensemble » dans la scolarisation individuelle de proximité.

Les actions menées auprès du jeune consistent :

- à approfondir le diagnostic et l'adaptation prothétique,
- à s'entraîner à la lecture labiale et à l'éducation auditive,
- à apprendre et se perfectionner au niveau de la parole et du langage,
- au bénéficier d'un soutien pédagogique et de conseils méthodologiques

Auprès des familles, le service a une mission de guidance et de soutien dans le cadre des actions éducatives ou d'élaboration et d'évaluation du Projet Individuel de Prise en Charge.

L'environnement scolaire du jeune bénéficie des conseils techniques et pédagogiques du service.



➤ Service pour Jeunes Déficients Visuels (SJDV)

Le SJDV est composé de deux services : le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS) et le Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (SAFEP). Le service initie un partenariat avec une unité d'inclusion scolaire (ULIS).

- Enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle
- 45 places

Le SJDV a pour objectif : l'accompagnement familial, l'éducation précoce, l'aide à la scolarisation, l'aide à l'acquisition de l'autonomie dans la vie quotidienne, l'inclusion sociale.

Ces missions donnent lieu à différents types d'actions menées :

- auprès du jeune (éveil sensori-moteur, construction du schéma corporel, apprentissage ou perfectionnement des techniques palliatives, stimulation de la vision fonctionnelle, soutien pédagogique, conseils méthodologiques, préconisation d'aides techniques et optiques...),
- auprès des parents (information sur la déficience visuelle, accompagnement et soutien psychologique, conseil éducatif en faveur du développement de l'enfant, informations à propos des aides financières),
- auprès des enseignants (élaboration et évaluation du projet de scolarisation, conseils techniques et aides à la préparation, transcription braille et adaptation des documents).

Par ailleurs, le service réalise de nombreuses actions de sensibilisation de l'environnement à la déficience visuelle.

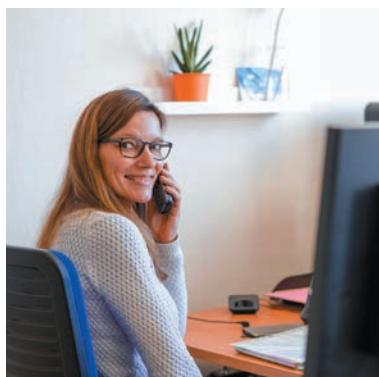


➤ Dispositif « Trouble des Apprentissages de l'Enfant » (TAE 56)

➤ Enfants et adolescents de 3 à 18 ans présentant un trouble sévère des apprentissages

L'équipe du dispositif départemental « TAE 56 » propose une première analyse relative à des situations de troubles des apprentissages sur dossier et oriente, le cas échéant, vers la consultation spécialisée la plus adaptée au trouble décrit.

En outre, le dispositif a pour mission d'apporter aux familles, aux structures scolaires et aux professionnels de santé, des conseils et informations sur les troubles d'apprentissage et de favoriser la coordination des professionnels ainsi que le partage des connaissances à un niveau à la fois départemental et régional (travail en partenariat avec les dispositifs des autres départements bretons).



➤ Plate-forme de diagnostic et d'évaluation des Troubles Sévères du Langage oral (TSL)

➤ Enfants de 5 à 15 ans présentant un trouble sévère du langage oral

La plate-forme d'évaluation des Troubles Sévères du Langage assure l'évaluation et la pose de diagnostic pour enfants et jeunes présentant un trouble sévère du langage oral. Elle propose un suivi d'évolution annuel des enfants aux problématiques langagières complexes. L'action de la plateforme TSL est départementale et concerne les enfants de la grande section maternelle au collège.

➤ Foyer PIPARK

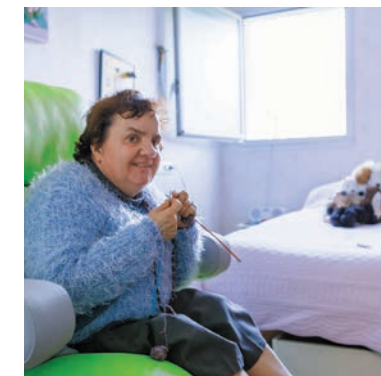
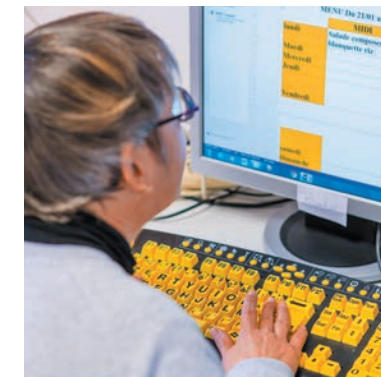
Le Foyer de Pipark est composé de 5 entités :

- Foyer de vie ➤ 26 places (dont 1 place d'accueil temporaire)
 - Foyer d'hébergement ➤ 10 places
 - Unité de Vie Extérieure ➤ 10 places
 - Unité d'accueil à temps partiel ➤ 4 places
 - SAVS Pipark ➤ 17 places
- 67 places

Le foyer Pipark accueille ou accompagne des adultes présentant une déficience auditive ou visuelle avec handicaps associés et/ou troubles du comportement. La diversité des dispositifs ainsi que la proximité de l'ESAT sont de véritables atouts pour répondre aux différentes situations rencontrées et à l'évolution des publics.

Dans les établissements (foyer de vie et foyer d'hébergement), l'accompagnement est à la fois éducatif, psychologique, médical et paramédical. L'équipe pluridisciplinaire concilie vie en collectivité et personnalisation de l'accueil. Elle assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne et favorise leur intégration sociale. Elle conçoit et anime des activités adaptées : ateliers d'expression, ateliers loisirs, activités sportives, sorties culturelles... Les résidents sont pleinement citoyens de la commune de Brec'h.

Avec les services (SAVS et UVE), l'établissement permet l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie. L'équipe accompagne les personnes dans la réalisation de leur projet de vie et facilite l'adaptation et l'insertion de la personne dans son environnement. Il peut parfois s'agir de faciliter le passage entre une structure collective (foyer d'hébergement) et une vie en logement autonome.



➤ Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM Liorzig)

- Adultes présentant une surdicécité congénitale avec handicaps associés et/ou troubles du comportement
- 15 places

Les objectifs de la Résidence Liorzig visent l'épanouissement et la socialisation des personnes accueillies par un accompagnement personnalisé, adapté et permanent.

Les priorités s'orientent sur les actes essentiels de vie quotidienne, la communication, le maintien et la stimulation des capacités résiduelles (motrices, intellectuelles, sensorielles), la sécurité affective, le bien-être physique et psychologique.

Les objectifs sont déclinés selon 3 axes :

- Développer l'autonomie au quotidien
- Favoriser le développement de la personne
- Élargir les interactions familiales et sociales

Les actions mises en place sont individualisées selon des stratégies de communication adaptées à chaque situation. Pour la personne sourdaveugle, le Foyer d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie, de soin et d'adaptation.



➤ Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

- Adultes présentant une déficience auditive ou visuelle avec ou sans troubles associés
- 42 places

L'accès à la citoyenneté et à l'autonomie par l'insertion socioprofessionnelle est le but poursuivi par l'ESAT La Chartreuse.

Il propose un accompagnement personnalisé au travers d'activités de production et de prestations de service :

- Atelier cannage et rempaillage de chaises
- Atelier traiteur : fabrication de réductions apéritives et prestations sur sites extérieurs (cocktails, vin d'honneur, café d'accueil...)
- Atelier repassage
- Atelier conditionnement (sous-traitance)
- Atelier nettoyage intérieur de véhicules

Des activités d'accompagnement dans le travail (stages en ESAT, en entreprises adaptées ou en milieu ordinaire), des aides techniques (adaptation des postes, appuis techniques pour les déplacements et la communication...) ainsi que des actions d'évaluation et de formation ou d'aide et de soutien sont également proposées aux personnes travailleurs handicapés.

Pour bénéficier des services de l'ESAT :
secretariat.esat@agd56.fr



› Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS 56)

- › Adultes déficients auditifs, visuels, TSL
- › 32 places

Les SAVS contribuent à la réalisation du projet de vie de la personne adulte en situation de handicap sensoriel avec ou sans handicap associé. Ils favorisent la préservation des liens familiaux, sociaux ou professionnels et facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les personnes accompagnées bénéficient de différents services (évaluation des besoins, mise en œuvre des solutions communicationnelles, assistance et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne...) et d'un accompagnement dans leur environnement (sensibilisation et soutien dans la communication, mise en place d'actions en faveur de l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté...).

› Équipe Relais Handicaps Rares de Bretagne (ERHR)

- › Handicaps Rares enfants et adultes
- › 122 situations accompagnées en Bretagne en 2018

Le dispositif a pour mission de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap rare, s'articulant autour de 3 axes prioritaires :

- Accompagner le projet et le parcours de la personne en situation de handicap rare
- Contribuer à une fluidité des parcours complexes en mobilisant l'ensemble des acteurs afin de repérer les besoins et les ressources existants
- Apporter un soutien aux acteurs en mettant à leur disposition une expertise, en favorisant le partage de connaissances et la formation.

L'ERHR favorise notamment le rapprochement et une collaboration accentuée avec les 4 centres nationaux de ressources handicaps rares (CNRHR) et les centres de référence maladies rares (CRMR) qui rassemblent une équipe hospitalière hautement spécialisée ayant une expertise avérée pour une maladie rare – ou un groupe de maladies rares.



› Dispositif EÏLAN

La mission du dispositif EÏLAN consiste à mettre à disposition des personnes déficientes sensorielles (déficience auditive ou déficience visuelle) ou de demandeurs divers (collectivités, administrations, professionnels, particuliers...) des aides humaines et techniques visant :

- à pallier les difficultés d'autonomie des personnes (communication, locomotion...)
- à favoriser leur accès à l'information
- à développer leur participation sociale.

En matière de déficience auditive (DA), parmi les aides techniques apportées figurent les conseils sur des matériels adaptés (sonnette lumineuse, système d'appel lumineux...) ou des aménagements de postes de travail. La traduction en Langue des Signes Française (LSF), l'interface de communication ou les conseils techniques relèvent des aides humaines.

Concernant la déficience visuelle (DV), le service mène notamment des actions de transcription braille et en gros caractères, d'adaptation de documents ; des actions de réadaptation en locomotion et en accessibilité (conseils techniques).

Pour bénéficier des services EÏLAN : accueil@eilan.fr



·> Le projet :

Principaux objectifs

Pour les prochaines années, l'Association se voit comme une structure qui :

- Est une des grandes références du Grand-Ouest dans le champ de la déficience sensorielle auditive et visuelle avec ou sans handicap associé, sur les troubles de la communication et du langage, sur les handicaps rares,
- A mis en place une proposition innovante d'un parcours de vie pour l'accompagnement d'un public allant du nouveau-né à la personne âgée dépendante,
- Est reconnue par tous les acteurs par sa qualité d'expertise et par son approche humaine et technique sur l'évaluation, le conseil et l'accompagnement des personnes,
- Contribue à la réflexion et à la mise en œuvre de nouveaux modes d'actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour y parvenir, l'Association définit des objectifs fondamentaux qui sont :

- 1 - Répondre de manière adaptable aux demandes des personnes en situation de handicap et de leurs familles
- 2 - Affirmer la place de l'Association dans son territoire et au-delà et la promouvoir
- 3 - Renforcer la communication interne à l'Association.
- 4 - Diversifier les ressources financières de l'Association.



➤ Déclinaison en plan d'actions

OBJECTIF 1 - Répondre de manière adaptable aux demandes des personnes en situation de handicap et de leurs familles

1.1 Mise en place d'une organisation de l'Association qui privilégie le « parcours de vie »	
a.	Ouvrir une résidence inclusive de personnes âgées déficientes sensorielles (surdi-cécité Résidence Pen Duick)
b.	Renforcer la spécificité surdi-cécité en lien avec les problèmes du vieillissement
c.	Mieux élaborer les réponses à donner aux familles pour l'accueil des handicaps associés
1.2 Participer au processus de transformation des pratiques	
a.	Travailler le lien de proximité personne en situation de handicap/salarié
b.	Renforcer les spécialités Communication et Langage
c.	Améliorer, optimiser l'accompagnement des personnes atteintes de déficience visuelle et/ou auditive et de handicaps associés, en intégrant la dimension de vieillissement
d.	Développer les outils technologiques, les écrans tactiles...
1.3 Développer une politique de formation professionnelle continue au service des personnes	
a.	Exiger de la qualification professionnelle pour les recrutements et le suivi de l'activité
b.	Adapter les formations des professionnels pour les sourds, malentendants, mal-voyants, les non-voyants et troubles du langage
c.	Renforcer la formation des professionnels autour des handicaps associés
1.4 Développer les services d'accompagnement en milieu ordinaire	
a.	Investir financièrement dans des appartements pour permettre l'autonomie directe
b.	Mieux préparer à l'autonomie les personnes accompagnées
1.5 Faciliter l'implication des bénévoles dans l'accompagnement des personnes notamment par le biais de la formation	
a.	Mettre en place une organisation adaptée
b.	Clarifier les rôles ou missions des bénévoles
c.	Former les bénévoles à mieux comprendre les publics déficients sensoriels

OBJECTIF 2 - Affirmer la place de l'Association dans son territoire et au-delà et la promouvoir

2.1 Renforcer autant que possible l'implication de l'Association dans les instances de réflexion et de décision sur le handicap sensoriel, les troubles sévères du langage, et les handicaps rares et les handicaps associés	
a.	Identifier précisément le rôle de l'Association dans les structures partenaires : Réseau francophone en déficience sensorielle et du langage, la FISAF, SurdiCom, ...
b.	Travailler à la prévention de la surdité pour les jeunes
c.	Enrichir les actions de l'Association à travers une veille sur les expériences menées en Europe
d.	Inscrire l'Association comme « centre d'expertise » dédié au handicap sensoriel
2.2 Consolider le réseau des partenaires et identifier des alliances possibles	
a.	Développer les partenariats avec les professionnels libéraux et hospitaliers
b.	Développer les partenariats avec des associations spécialisées dans le handicap sensoriel
2.3 Renforcer la communication externe pour faire connaître l'Association	
a.	Développer un nouveau site Internet grand public et travailler l'accessibilité pour les déficients visuels, auditifs, TSL
b.	Mettre en place une politique de communication presse et médias
c.	Développer les liens auprès des spécialistes, assistantes sociales, associations, MDA, structures...
d.	Organiser des conférences thématiques
e.	Revoir les outils de communication externes (brochures, plaquettes...)
2.4 Être proactif sur les appels d'offres	
a.	Être en veille sur les opportunités proposées par les services publics ou suscitées par le marché

OBJECTIF 3 - Renforcer la communication interne au sein de l'Association

3.1 Travailler au bien-être et au sentiment d'appartenance des salariés	
a.	Travailler le plan d'intégration des nouveaux collaborateurs
b.	Organiser des rencontres internes
c.	Mettre le sport en valeur au travers d'activités collectives
3.2 Faire vivre la transversalité	
a.	Impliquer autant que possible l'ensemble des acteurs (CA, bénévoles, salariés, IRP, usagers) dans les réflexions et les activités
b.	Resensibiliser les parents et familles sur leurs rôles et leur permettre de s'impliquer dans le fonctionnement de l'Association
3.3 Travailler sur la lisibilité de la communication interne	
a.	Expliciter les sigles en interne
b.	S'attacher à faire connaître les services, établissements et dispositifs
c.	Préciser les codes de communication par mail/téléphone
3.4 Redéfinir précisément les rôles des instances	
a.	Identifier des missions dévolues personnellement aux membres du CA
b.	Revoir les délégations et les règles de fonctionnement des commissions
c.	Travailler un plan d'intégration des nouveaux administrateurs et de fidélisation

OBJECTIF 4 - Diversifier les ressources financières de l'Association

4.1 Développer les offres de services auprès des publics identifiés	
a.	Développer les offres EÏLAN
b.	Mettre en place un service de restauration à l'ESAT
c.	Créer un restaurant géré par l'ESAT
d.	Développer les réceptions à La Volière
4.2 Trouver d'autres partenaires financiers pour développer nos activités	
a.	Facturer les utilisations des sites par des occupants extérieurs (salle de sport, salles de réunion, internat...)
b.	Proposer des interventions-conseils dans les EHPAD, les entreprises, les institutions pour personnes déficientes sensorielles ou atteintes de troubles du langage
c.	Rechercher des financements issus de fondations, legs, crowdfunding...
d.	Améliorer les placements financiers de l'Association
4.3 Créer une offre de formation continue spécialisée « Handicaps sensoriels »	
a.	Développer une offre avec un partenariat SurdiCom
b.	Développer la formation LSF 1 à 6
c.	Sensibiliser sur les problématiques sensorielles et de langage en EHPAD

» Défis

LE DÉFI DE LA VITALITÉ ASSOCIATIVE

- Stimuler la participation des bénévoles aux commissions de travail de l'Association
- Anticiper le renouvellement des adhérents
- Transmettre et communiquer le projet associatif aux nouveaux membres, administrateurs, salariés, parents, usagers, partenaires
- Enrichir la diversité de la composition du Conseil d'Administration
- Faire participer les usagers

LE DÉFI DE LA QUALITÉ

- S'entourer d'experts compétents
- Se mettre dans une perspective de transformation et d'adaptation face aux attentes des pouvoirs publics et des technologies tout en conservant les valeurs fondatrices
- Garder une vision pragmatique et citoyenne portée sur la déficience par les Administrateurs grâce à :
 - leur place au cœur de différents réseaux
 - leur implication sur le terrain des professionnels de l'Association
 - leurs compétences spécifiques

LE DÉFI DU LIEN SOCIAL

- Favoriser les liens en interrogeant régulièrement les pratiques de communication dans l'Association
- Favoriser les passerelles et les mobilités inter-établissements pour travailler davantage ensemble
- Créer des occasions d'échanges entre les acteurs des différentes structures de l'Association

LE DÉFI DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT

- Garder et renforcer la spécificité de l'Association tout en s'ouvrant aux autres handicaps
- Adapter l'organisation de l'Association avec pragmatisme malgré des moyens limités tout en préservant la motivation des salariés
- Développer les compétences professionnelles en fonction des évolutions sociétales
- Saisir les opportunités de développement

» Conclusion

Les principaux axes de développement figurant dans ce Projet Associatif 2019-2022 permettent de préciser le sens, la cohérence des actions à mener pour les cinq années à venir et de transmettre à tous les acteurs concernés des orientations claires.

Ces actions vont s'apprécier au regard des résultats attendus, à savoir :

- **Favoriser une vie en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap**, par la mobilisation des dispositifs de droit commun tout en conservant l'accès aux dispositifs spécialisés lorsque cela est nécessaire (gradation de l'offre par degré de spécialisation et d'expertise, principe de subsidiarité)
- **Favoriser des dispositifs diversifiés, souples, modulaires et inclusifs** pour mieux répondre à la diversité des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants

- **Promouvoir la complémentarité des réponses** de tous les acteurs (notamment des secteurs sanitaire, social et médico-social) contribuant à la qualité du **parcours de vie** des personnes et menée sur la base d'une co-construction avec la personne concernée et/ou sa famille
- **Organiser des réponses aux situations complexes et d'urgence** lorsqu'elles se présentent afin de prévenir ou gérer les ruptures de parcours

Le nouveau projet associatif 2019-2022 de l'Association Gabriel DESHAYES est un engagement de la gouvernance et de l'équipe opérationnelle. Il sera régulièrement revisité à la fois pour apprécier l'atteinte des résultats attendus ainsi que pour y intégrer les évolutions de toute nature (financières, politiques, juridiques ...) qui immanquablement se produiront.





**ASSOCIATION
GABRIEL DESHAYES**

6 allée Marie-Louise Trichet
Brec'h - BP 30247
56402 AURAY

Tél : 02 97 56 43 80
contact@agd56.fr

www.agd56.fr